Nature En Ville

Nouvelle carte des projets Nature 2050 - CDC Biodiversité

Découvrez la nouvelle carte des projets du programme Nature 2050 sur laquelle les nouveaux projets lancés en 2019 s'ajoutent à ceux mis en œuvre dès 2017 et 2018. Le programme Nature 2050 compte aujourd'hui 34 projets sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine pour une surface totale de projets de 5.322.700 m². À travers ces nouveaux projets, nous renouvelons notre engagement à soutenir notamment des actions de transition des pratiques agricoles et de renforcement de la biodiversité en ville.

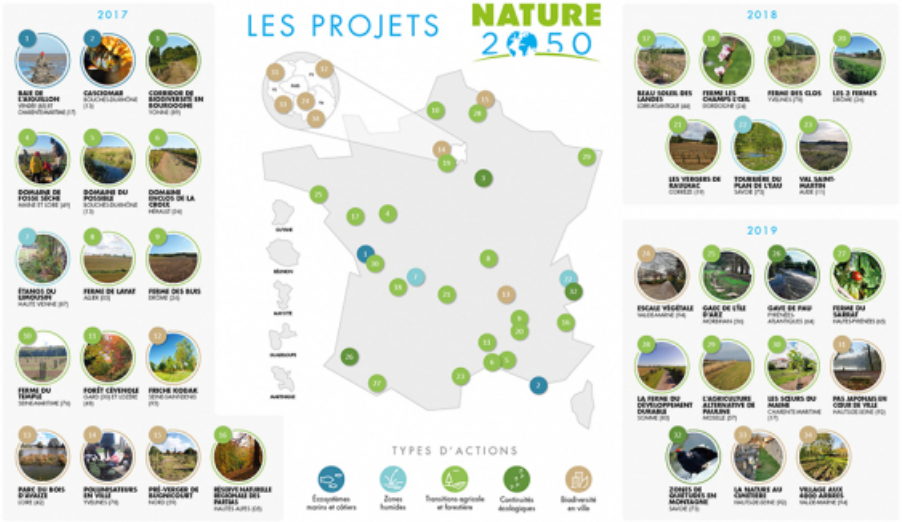

10 nouveaux projets lancés en 2019

Quatre nouveaux projets de **biodiversité en ville** sont mis en place en Val-de-Marne (94) et Hauts-de-Seine (92), résultant de l'appel à projets « Métropole du Grand Paris – Nature 2050 ».

Cinq autres ont été lancés en faveur des **transitions d'exploitations agricoles** en Moselle (57), en Charente Maritime (17), dans le Morbihan (56), dans les Hautes-Pyrénées (65) et dans la Somme (80).

Enfin, un projet de renforcement des habitats d'accueil du tétras-lyre en Savoie (53) est en cours de conventionnement.

L'action du programme Nature 2050 représente maintenant 5.322.700 m² de surface totale de projets à fin 2019.

Les 5 cibles d'actions du programme Nature 2050

- La restauration des **zones humides** pour renforcer leur rôle d'amortisseurs climatiques protégeant contre les crues et les canicules estivales, ainsi que leur rôle de filtres en épurant les eaux polluées.
- Les **transitions agricole et forestière** par la meilleure gestion des pratiques agricoles et forestières permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à leurs activités.
- Les **continuités écologiques** pour les espaces naturels nécessaires à la faune et la flore sauvages, qui ont besoin d'espaces de taille suffisante pour se reproduire, se nourrir et s'abriter.
- Le renforcement de la **biodiversité en ville** pour constituer au cœur des villes de nouvelles infrastructures vertes, permettant de répondre au besoin de nature des citadins, au réchauffement climatique et à la nécessité de maintenir la diversité biologique.
- La restauration des **écosystèmes marins et côtiers**, acteurs majeurs des mécanismes d'absorption et de stockage du carbone et d'adaptation des littoraux au changement climatique.

Liens utiles
Pour en savoir plus